

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L.A.U., art. 119, 6°)

Type de permis ou de certificats		Étude	Permis	Certificat	Aucun
1)	Permis de lotissement et d'opération cadastrale				
	• pour chacun des lots créés		100\$		
	• pour un regroupement de lots		50\$		
2)	Cession de terrains pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale sous la forme				
	• d'une somme à la Municipalité représentant le pourcentage de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale				10%
	• d'un terrain remis gratuitement à la Municipalité				Fixé par le conseil
	• d'une cession de terrain et d'un versement				Fixé par le conseil
3)	Étude d'un projet exigeant un plan image				
	• projet majeur et projet intégré (4 terrains et plus ou avec création de rue)	400\$			
	• projet relatif à un commerce d'hébergement autre qu'un gîte touristique ou une résidence de tourisme				
	- Moins de 20 unités	200\$			
	- 20 unités et plus	400\$			
4)	Permis de construction				
	a) pour un usage de la catégorie « habitation »				
	• habitation unifamiliale ou bifamiliale isolée		100\$		
	• habitation unifamiliale jumelée		100\$		
	• habitation mobile		100\$		

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
• habitation plurifamiliale et autres habitations		100\$ + 50\$ par logement		
• chalet rustique, camp de chasse		100\$		
• logement accessoire		50\$		
• rénovation, amélioration, agrandissement et transformation avec modification de la structure et/ou aux divisions intérieures d'un bâtiment principal		100\$		
b) pour un usage autre qu'habitation				
• construction d'un bâtiment principal		500\$		
• rénovation, amélioration, ou transformation avec modification de la structure et/ou aux divisions intérieures d'un bâtiment principal		150\$		
• construction d'une antenne et/ou d'une tour de télécommunication		200\$		
c) pour un bâtiment accessoire				
• garage et abri d'auto permanent				
- construction		50\$		
- rénovation, amélioration ou transformation d'une ou plusieurs façade(s)		25\$		
• fermette		50\$		
• atelier, remise, serre, pergola, gloriette, abris à bois et autres bâtiments accessoires à un usage habitation		50\$		
• bâtiments accessoires aux autres catégories d'usage		100\$		

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
• rénovation, amélioration ou agrandissement d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire à un usage habitation		25\$		
• rénovation, amélioration ou agrandissement d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire aux autres catégories d'usage		100\$		
d) pour la construction d'un chemin (privé ou public)		50\$ pour les premiers 100 mètres linéaires (ml) et 1 \$/m. additionnel ¹		
e) pour les autres usages, travaux et constructions				
• installation septique : - construction - modification, réparation ou remplacement		100\$		
• ouvrage de captage d'eau souterraine (puits)		50 \$		
5) Certificat d'autorisation :				
a) pour un équipement ou une construction accessoire				
• remontée mécanique et télécabine			300\$	
• spa, piscine démontable², piscine creusée ou semi-creusée et piscine hors-terre			50\$	

¹ Calculé au centre du chemin² La personne qui a obtenu un certificat d'autorisation pour installer une piscine démontable n'est pas tenue de faire une nouvelle demande pour la réinstallation d'une piscine démontable au même endroit et dans les mêmes conditions

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
• terrain de tennis et autre terrain de sport ou de jeux			50\$	
• clôture			25\$	
• construction rattachée au bâtiment principal (balcon, terrasse, escalier, véranda, etc ,)			50\$	
• terrasse commerciale			50\$	
• enseigne et affichage permanent			50\$	
• quai			25\$	
• descente et élévateur à bateau à des fins privées, publiques ou communautaires			50\$	
b) pour la démolition ou le déplacement d'un bâtiment				
• déplacement d'une construction ou d'un bâtiment principal			200\$	
• déplacement d'un bâtiment accessoire ou additionnel			50\$	
• démolition d'un bâtiment principal			150\$	
• démolition d'un bâtiment accessoire ou additionnel			50\$	
c) pour l'aménagement				
• aménagement de terrain incluant du remblai, déblai			25\$	
• entrée charretière et espace de stationnement			25\$	
• aménagement de terrain pour les autres usages			50\$	
• travaux ou ouvrages en bordure d'un lac, d'un milieu humide ou d'un cours d'eau (rive et littoral)			50\$	
• abattage d'arbre privé			Gratuit	

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
d) pour les usages temporaires ou permanents				
• carrière, « gravière » ou sablière			500\$	
• coupe forestière de plus de 30% des tiges commerciales de la ressource forestière, • abattage d'arbre sur un terrain ayant une pente de plus de 30% • abattage d'arbre dans une zone où l'exploitation forestière est non-permise.			100\$	
• Commerce temporaire ou vente de produits artisanaux et du terroir (excluant les ventes de garage)			25\$	
e) pour les autres usages, travaux et constructions				
• utilisation de la voie de circulation lors des travaux de construction			Gratuit	
• roulotte de chantier, roulotte privée pendant la construction ou bureau de vente			Gratuit	
• bâtiment temporaire			Gratuit	
• certificat d'autorisation divers			25\$	
• travaux sans modification de la structure et/ou aux divisions intérieures du bâtiment (plus de 10 000,00\$)			50\$	
• l'installation d'un abri d'auto temporaire				X
• l'installation d'une clôture à neige				X
• foyer extérieur				X

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
• conteneur à déchets				X
• thermopompe et autre appareil de même nature				X
• capteur énergétique			Gratuit	
• objet d'architecture du paysage				X
• vente de garage				X
• le remplacement ou la réparation du revêtement extérieur pourvu que les matériaux utilisés soient identiques, de nature équivalente ou supérieure et sauf si un PIIA s'applique			Gratuit	
• la pose de bouche d'aération				X
• les travaux de peinture				X
• les travaux de créosotage des murs ou du toit et de goudronnage du toit				X
• les travaux de consolidation de la cheminée				X
• les travaux d'isolation et de ventilation à condition que la structure ne soit pas modifiée ou manipulée (moins de 10 000 00\$)				X
• l'installation ou le remplacement des gouttières				X
• la réparation des joints de mortier				X

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats	Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
• le remplacement de vitres ou baies vitrées dans l'emplacement existant, tant qu'aucunes modifications ne soient apportées à l'encadrement de la fenêtre				X
• la réparation ou le remplacement des éléments endommagés ou détériorés d'un balcon, pourvu qu'il n'y ait pas d'agrandissement ou de modification (main courante, marches, planchers, etc.)				X
• le remplacement de l'entrée électrique pourvu que le filage électrique à l'intérieur des murs et plafonds ne soit pas modifié				X
• l'ajout de prises électriques, commutateurs, éclairage ou divers travaux similaires				X
• l'installation d'un système d'alarme (feu, vol, etc.)				X
• la transformation ou la modification d'un système central de chauffage (ex : le changement du brûleur à l'huile pour une fournaise électrique)				X
• la réparation ou le remplacement du système de plomberie (tuyaux, évier, toilette, bain) pourvu que les travaux ne nécessitent pas la démolition de murs ou autres composantes de la charpente et ne concernent pas l'installation septique				X
• l'installation d'un évacuateur de fumée (hotte de poêle) dans le cas d'une occupation strictement résidentielle				X
• la réparation ou la construction d'étagères et d'armoires sauf dans le cas d'une rénovation complète de la cuisine				X
• le remplacement ou la modification du revêtement d'un plancher				X

TABLEAU COÛT DES PERMIS ET CERTIFICATS (L A U , art 119, 6°)

Type de permis ou de certificats		Étude	Permis	Certificat	Aucun ⁴
	• la plantation de végétaux indigènes dans la rive				X
6)	Demande de modification à la réglementation touchant				
	- le Plan d'urbanisme	1 000\$			
	- les règlements d'urbanisme	1 000\$			
	- le Plan et les règlements d'urbanisme	1 800\$			
	- nécessitant le processus référendaire	5 000\$			
7)	Demande de dérogation mineure	500\$ pour une dérogation et 100\$ pour chacune des dérogations supplémentaires			
8)	Prolongation d'un permis				50 % du coût initial du permis
9)	Branchement à un système d'aqueduc ou d'égout			100\$	
10)	Demande de changement d'usage			50\$	
11)	Demande d'exploitation d'un usage autre que résidentiel			50\$	
12)	Demande initiale de certificat d'autorisation pour une résidence de tourisme			500\$	
13)	Renouvellement annuel de certificat d'autorisation pour une résidence de tourisme			300\$	